



Pointe à Pitre

60-70 Centre Saint John Perse Quai F. de Lesseps
97110 POINTE A PITRE
Tél. : 05 90 93 06 30



Saint Martin

78-81 Howell Center - Marigot
97150 SAINT MARTIN
Tél.: 05 90 87 30 88



Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

RNCP40217

PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION EN ALTERNANCE

Titre professionnel du Ministère Chargé de l'Emploi - Niveau 5

(Arrêté du 23/05/2024 paru au JO du 07/06/2024- code NSF 232p)

905 Heures

V1.0 – 16/05/2025

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Le conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil est le responsable de la gestion technique, administrative et financière d'un ou plusieurs chantiers de constructions neuves et/ou de réhabilitations, depuis leur préparation jusqu'à leur livraison complète. Il est le pivot de la phase exécution des travaux et le garant de l'obligation de résultat énergétique et environnementale.

Débouchés : L'emploi s'exerce dans :

- En grande majorité, les entreprises du BTP, plutôt de taille PME et intermédiaire (effectif de 6-200), spécialisées dans le gros œuvre et le génie civil ou entreprises générales TCE, et à un degré moindre, dans les autres corps d'état spécialisés
- L'état et les collectivités territoriales et maîtrise d'ouvrage privée
- La maîtrise d'œuvre publique ou privée

Les types d'emplois accessibles sont

- Conducteur de travaux
- Coordinateur de chantier
- Chargé d'affaire

A l'issue de la formation : Après avoir acquis une expérience significative, il est possible d'évoluer vers des rôles à responsabilités tels que chef de projet, responsable de travaux, chargé d'affaires ou responsable de la qualité et de la sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Cette formation vise à faire acquérir les compétences nécessaires pour présenter le titre professionnel de « Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil » et la qualification professionnelle pour trouver un emploi dans ce secteur. 2 compétences visées : - Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil - Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Validation

Cette formation est validée par le Titre Certifié de niveau 5 intitulé « Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil », délivré par le ministère du travail et du plein emploi. enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles, n° RNCP 402017 (*Arrêté du 23/05/2024 paru au JO du 07/06/2024-code NSF 232p*, par France compétence, autorité de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Le titre professionnel est composé de 2 certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées. Possibilité d'obtention d'un « certificat de compétences professionnels » dans le cas de l'obtention d'un seul bloc de compétences (validation partielle).

Public et prérequis

Public :	Pré-requis :
• Salariés • Demandeurs d'emploi	• Niveau de classe de terminale scientifique ou technique ou équivalent • Connaissance du bâtiment (diplôme) et/ou 3 ans d'expériences professionnelles dans le bâtiment • Maîtrise de la communication orale, capacités rédactionnelles nécessaires • Maîtrise des outils informatiques (internet, messagerie, traitement de texte, tableur, CAO-DAO) requise • Autonomie, rigueur, curiosité et capacités à mettre à jour ses connaissances en vue d'assurer une veille réglementaire et technique

Organisation et durée

Durée : 905.00 heures de formation, soit 1 journée de formation par semaine ainsi que 2 journées une semaine sur deux (se référer au calendrier de formation).

La formation se déroulera majoritairement en présentiel.

Horaires : de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Nombre de participants : Minimum 10 et maximum 16

Recrutement sur dossier, testes et entretien approfondi

Faire parvenir à IFACOM :

- Curriculum vitae
- 2 Photos d'identité
- 75 euros de frais de dossier et d'accompagnement – *non remboursables*
- Lettre de motivation
- Copie du dernier diplôme

Délais d'accès à la formation :

- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis
- Validation de la candidature sur base du dossier, tests et entretien approfondi
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant
- Signature d'un contrat d'apprentissage (le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de formation et 3 mois après)

Financement de la formation

Le dispositif à mettre en œuvre et son financement dépend de votre statut :

Dispositifs	Statut stagiaire	Financeurs
Contrat d'apprentissage	Jeunes de 18 à 29 ans.	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Contrat de professionnalisation	Jeunes de 18 à 25 ans Demandeur d'emploi de plus de 26 ans Bénéficiaire du RSA, ASS ou AAH Personne ayant été en CUI	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Période de reconversion (PREC) (anciennement Pro-A)	Salarié sans condition d'ancienneté, sans critère de niveau	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Le projet de transition professionnelle (PTP) ou CPF de transition	Salarié (ancienneté d'au moins 2 ans consécutifs ou non dont 1 an dans la même entreprise)	Transitions-Pro Guadeloupe

Prix : 14562.00

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices, études de cas, utilisation des techniques audiovisuelles, mises en situation professionnelle. Visite de chantiers.

Les consultant-formateurs qui animent les projets de formation sont particulièrement efficaces et pédagogues. Ils disposent d'une longue expérience de la formation professionnelle et sont, pour l'essentiel, des praticiens experts dans leur domaine et choisis pour leur expérience concrète, vécue et enrichie au contact des réalités quotidiennes du milieu professionnel.

Leur pédagogie est axée sur :

- La transmission d'une culture professionnelle (culture/métier).
- La pratique de méthodes pédagogiques actives centrées sur le développement du professionnalisme et de l'autonomie.
- L'individualisation du déroulement pédagogique pour répondre aux demandes spécifiques (perfectionnement, réentraînement, ...) et prendre en compte la pratique de chacun.
- La production d'outils documentaires utilisables par chacun.

Contenu de la formation

- CCP 1 : Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil
 - Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Etablir les budgets travaux et les marges prévisionnelles d'un chantier de bâtiment et de génie civil à l'aide des outils numériques

- Elaborer les documents de préparation, de planification, d'organisation, d'ordonnancement, de pilotage et de coordination d'un chantier de bâtiment et de génie civil
- CCP 2 : Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Manager l'encadrement de chantier et les équipes de production d'un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil
 - Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Clore un chantier de bâtiment et de génie civil
 - Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la réglementation
- Préparation à la certification
 - Mise en situation professionnelle, Entretien technique, Entretien final
 - Dossier professionnel et ses annexes

Modalités d'évaluation

Les évaluations seront :

- Formatives à partir de l'observation et l'évaluation des réalisations pratiques et des contrôles continus
- Sommatives avec les évaluations de fin de CCP et l'évaluation finale conformément au référentiel de certification en vigueur.

Les stagiaires doivent également élaborer un dossier de valorisation des compétences relatif à la période en entreprise (dossier professionnel).

Lors de la session de validation, le jury se prononce au vu de :

- Epreuves finales : Mise en situation professionnelle, Entretien technique, Questionnement à partir de production, Entretien final
- Dossier professionnel
- Résultats des évaluations en cours de formation

Lieu de la formation



IFACOM FORMATION

Centre Saint John Perse
Quai Ferdinand de Lesseps
97110 Pointe-à-Pitre
Tél : 05 90 93 06 30
Cell: 06 90 61 13 51

Accessibilité

L'accessibilité de chaque site IFACOM Formation est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Suite à l'inscription, les solutions adaptées et les aménagements nécessaires à chaque situation de handicap seront mis en œuvre : adaptation de la disposition des tables en salle de formation, adaptation du support de cours pour des personnes ayant une déficience visuelle, aménagements à prévoir avec le formateur, ...

Certification accessible par la VAE

Pour toute information concernant la VAE, contactez notre Architecte accompagnateur : assistant2.ifacom@gmail.com



DRAC SARL au Capital de € 7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 62 -APE : 8559A – courriel : contact_ifacom@orange.fr
Siège social et Centre : 60-70 Centre Saint John Perse - 97110 POINTE A PITRE - Tél. : 05 90 93 06 30
Centre de Saint Martin : 78-81 Centre Howell Center – Mariage – 97150 SAINT MARTIN - Tél : 05.90.87.30.